

# Jean-Noël Barrot

Suppléante  
**Anne Bergantz**

et Emmanuel  
**Macron**  
avec  
**VOUS**

## Majorité Présidentielle

*Chère Madame, cher Monsieur,*

**Il y a 3 mois vous avez été nombreux à me renouveler votre confiance en me réalisant député avec 64,27% des voix** : je vous en remercie chaleureusement. Ce résultat m'engage à poursuivre le travail accompli depuis 5 ans, en lien étroit avec toutes les forces vives de notre circonscription, contre les nuisances sonores, pour les mobilités du quotidien, la protection des terres agricoles et le développement des entreprises.

**Le 4 juillet dernier, le Président de la République m'a nommé Ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications**, une mission qui m'honore et m'amène à conduire nos politiques de soutien à l'innovation, de régulation des géants du numérique, de cybersécurité, de protection des enfants face aux écrans, ou encore de transition écologique.

**Cette mission ministérielle ne m'éloigne pas de vous et ne m'empêchera pas d'agir, bien au contraire : je suis plus que jamais déterminé à défendre notre territoire** qui s'étend de la Vallée de Chevreuse à Versailles en passant par la ville nouvelle, la Vallée de la Bièvre, Viroflay et Vélizy-Villacoublay et auquel je suis, comme vous, profondément attaché.

**C'est la raison pour laquelle je sollicite à nouveau votre confiance et vous appelle à confirmer votre vote de juin, les 2 et 9 octobre prochains**, à l'occasion de l'élection législative partielle qui se tiendra dans la 2ème circonscription des Yvelines.

**Avec ma suppléante Anne Bergantz, femme engagée, élue municipale depuis 14 ans à Lévis-Saint-Nom** et responsable du service social auprès des patients d'un hôpital public, nos priorités sont claires : le plein-emploi et le pouvoir d'achat, la neutralité carbone, la réussite des grands chantiers de l'école, de la santé et de l'autonomie de nos aînés, le respect de l'ordre républicain et la construction d'une France souveraine dans une Europe puissante.

Après un été marqué par les conséquences tragiques du dérèglement climatique, face aux crises immenses que nous traversons, **nous ne pouvons laisser les extrêmes semer le désordre à l'Assemblée nationale** et s'opposer systématiquement aux mesures qu'attendent les Français. Pour donner au Président de la République la capacité d'agir, **nous avons besoin de stabilité au Gouvernement comme au Parlement.**

Chaque voix compte. **Les 2 et 9 octobre, je compte sur vous !**

Jean-Noël Barrot

*A vos côtés, à votre écoute,  
Au service de la France.*

*JN Barrot*



## Jean-Noël Barrot

39 ans - Versailles

06 40 43 90 56

Ministre délégué chargé  
de la Transition numérique  
et des Télécommunications

- Marié à Marina, sage-femme
- Père de 2 enfants
- Économiste
- Conseiller régional d'Île-de-France
- Vice-président du MoDem



## Anne Bergantz

53 ans - Lévis-Saint-Nom

Suppléante

- Mariée à Alain, entrepreneur
- Mère de 3 enfants
- Responsable de service dans un hôpital public
- Conseillère municipale de Lévis-Saint-Nom

## Nos priorités pour le pays



### Le pouvoir d'achat

En poursuivant la baisse des impôts, en contenant la hausse des prix comme nous l'avons fait depuis 1 an avec le blocage des prix du gaz, de l'électricité, et des carburants



### La sécurité énergétique et la neutralité carbone

Fin de la dépendance aux énergies fossiles : relance du nucléaire, développement des énergies renouvelables, accélération de la rénovation thermique des bâtiments



### Le respect de l'ordre républicain

En combattant l'islam radical ; en recrutant 8 500 gendarmes et policiers et 8 500 magistrats supplémentaires ; en luttant contre le terrorisme



### Les grands chantiers : école, santé, autonomie de nos aînés

En renforçant l'enseignement des fondamentaux à l'école, en résorbant les déserts médicaux, en recrutant 50 000 infirmiers et aides-soignants dans les EHPAD



### Le plein emploi

En garantissant que le travail paye plus que l'inactivité avec la réforme de l'assurance chômage, en ouvrant le droit à une formation de qualité avec la réforme des lycées professionnels

## Nos priorités pour notre territoire



### Lutter contre les nuisances sonores routières, ferroviaires, aériennes

Notamment à Toussus-le-Noble en équipant les avions en silencieux, en relevant les altitudes de vol et en maîtrisant le trafic



### Préserver nos terres agricoles

En renforçant le droit foncier pour éviter l'accaparement des terres ; en réduisant l'impact du tracé de la ligne 18 du métro à proximité de Châteaufort, Toussus-le-Noble et Magny-les-Hameaux



### Assurer la sécurité du quotidien

En intensifiant la lutte contre les incivilités, les cambriolages, les dépôts sauvages, les rodéos, et les campements illégaux des gens du voyage



### Améliorer les mobilités

En poursuivant le maillage du transport à la demande, en développant les voies cyclables sécurisées et en améliorant la desserte et la régularité des transports en commun



### Conforter nos communes

Comme nous l'avons fait en adaptant la loi SRU, nous veillerons à ce que les lois et les règlements tiennent compte des spécificités de notre territoire et de nos communes



« De Versailles à la Vallée de Chevreuse en passant par Voisins et la Vallée de la Bièvre, Jean-Noël Barrot est le meilleur ambassadeur de votre territoire. Avec Jean-Noël, nous travaillons depuis 2017 à protéger notre économie des crises, à préserver votre pouvoir d'achat, à baisser les impôts, à promouvoir l'activité de nos commerçants, TPE et PME. C'est un homme sérieux, engagé pour vous, pour votre territoire. Le 2 octobre, votez Jean-Noël Barrot ! »

**Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances**

## Pourquoi doit-on revoter ?

1. **Le 18 mai 2022**, je dépose ma candidature à la Préfecture, **qui est validée**.
2. **Le 19 juin 2022**, je suis réélu député de la 2e circonscription des Yvelines avec **64,27% des voix**.
3. **Le 4 juillet 2022**, le Président de la République me nomme **Ministre de la Transition numérique et des Télécommunications**.
4. **Le 4 août 2022**, ma suppléante Anne Grignon me remplace comme députée à l'Assemblée nationale.
5. **Un recours administratif est déposé par l'entourage d'un candidat battu au premier tour**. Il s'appuie sur une contradiction du droit électoral : Anne Grignon, candidate non-élue sur une liste aux élections sénatoriales de 2017, **a pu rester ma suppléante pendant 5 ans**, mais ne pouvait plus se représenter comme suppléante en 2022, bien que notre candidature ait été validée.
6. **Dès que nous prenons connaissance de cette situation**, Anne Grignon démissionne, le 12 août 2022.
7. **En raison de la vacance du poste, la Préfecture organise de nouvelles élections les 2 et 9 octobre prochains**.



## Êtes-vous disponible pour voter les 2 et 9 octobre ?

- Oui : prenez une procuration pour un proche.
- Non : faites procuration dès maintenant !
- **Rendez-vous sur [procurations.avecvous.fr](https://www.avecvous.fr)**

@jnbarrot78

@jeannoelbarrot

[barrot2022@gmail.com](mailto:barrot2022@gmail.com)